NON à l’expulsion d’ Ismahene !

Monsieur le Préfet,

Ismahene ZIANE, en France depuis 2007, est scolarisée au collège Saint-Exupéry à Perpignan en classe de 3°.
Elle vit avec son père et sa sœur de 18 ans.
Or son père vient de recevoir une Obligation à quitter le territoire et son père et elle sont convoqués à la Police de l’Air et des Frontières mardi 16 octobre à 10h30 pour être renvoyés en Algérie.

Nous, soussignés, refusons leur expulsion .

Nous ne comprenons que M. ZIANE puisse être renvoyé. Il a un emploi en CDI, un logement, la maîtrise du français et il a suivi le « parcours d’intégration ».
Nous ne comprenons pas non plus qu’on puisse séparer un père de sa fille de 18 ans, qui elle, majeure et étudiante, n’est pas concernée par l’expulsion et va se retrouver livrée à elle-même.
Nous refusons qu’une enfant de 15 ans, scolarisée en France depuis 5 ans et qui a commencé à y bâtir sa vie, en soit chassée.
Nous considérons que leur expulsion bafouerait le respect des Droits de l’Homme.
Nous, soussignés, vous demandons donc, Monsieur le Préfet, en tant que premier représentant de l’Etat dans le département, non seulement de surseoir à leur expulsion, mais de donner au père un titre de séjour.

Nom	Profession	Signature